

INGENIEUR ENVIRONNEMENT

Contribuer à la mise en place de la réglementation sur la pollution émise par les entreprises tout en préservant leur production et leur rentabilité, tel est le défi que doit relever l'ingénieur environnement.

Activités

Un surveillant

L'ingénieur environnement prévoit et mesure l'impact des méthodes de production sur l'environnement (par exemple, la construction d'une autoroute, d'une station d'épuration, d'une usine de produits ménagers...). Il propose ensuite des solutions adaptées pour maîtriser la pollution de l'air, des eaux, des sols, réduire les nuisances sonores et gérer les déchets.

Un équilibriste

Il a un rôle d'anticipation et en collaboration avec la Direction Régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'Environnement, il veille à éviter les déversements accidentels et/ou chroniques et à limiter les émissions diffuses ou non de polluants. Il doit maîtriser les coûts de la réduction des pollutions ou des émissions.

Un expert

Il sensibilise le personnel à l'environnement et met donc en œuvre des opérations d'information. Son avis d'expert est parfois sollicité pour des agrandissements d'usine, de nouvelles constructions ou transformations. À cette occasion, il veille au respect des normes environnementales et fait des propositions pour valoriser l'espace et participer au développement local.

Dans le privé

L'ingénieur environnement peut travailler au sein d'entreprises privées telles que les industries chimiques, pétrolières ou agroalimentaires, qui, sous le poids de réglementations toujours plus contraignantes, développent leur département environnement. Parfois appelé « responsable environnement » sur le site industriel, il travaille sous l'autorité d'un directeur qui conçoit et gère la politique environnementale de l'entreprise. Ce poste est le plus souvent pourvu en interne.

Compétences

Sciences, technologie et droit

L'ingénieur environnement exerce des compétences multiples. Il possède de solides connaissances scientifiques et techniques en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement et maîtrise parfaitement les notions juridiques inhérentes à son activité. Il assure d'ailleurs une veille constante des réglementations et des normes afin de réactualiser ses connaissances.

Des qualités de communicant

Fin négociateur, bon communicant et excellent pédagogue, il sait écouter et convaincre ses interlocuteurs pour leur faire accepter les changements qu'il juge nécessaires. Mobile, il fait preuve de grandes capacités d'adaptation.

Réalisation

Eviter les pollutions !

QUELS SECTEURS ?	QUELLES ENTREPRISES ?	QUELLES ECOLES ?
Industries chimiques	TOTAL RHODIA	ENSIACET ENSIC ENSAT
Agroalimentaire	DANONE	ENSAIA ENSAT
Travaux publics	VINCI	ENSIACET ENSEEIHT ENSMN ENSE3 ENSG
Traitement Déchet eau air	VEOLIA SUEZ	ENSIC ENSEEIHT ENSIACET ENSAT ENSE3 ENSG ENSMN

Energie	VEOLIA SUEZ EDF GDF AREVA	ENSE3 ENSIACET ENSEEIHT ENSMN ENSG
Collectivités locales/territoriales	Conseil Général Agence de l'eau	ENSMN

www.cpp-inp.org